

Avis aux étudiants concernés par l'orientation des parcours (les étudiants admis au titre de l'année universitaire 2022/2023 en) :

1^{ère} année Business Computing (IAG)

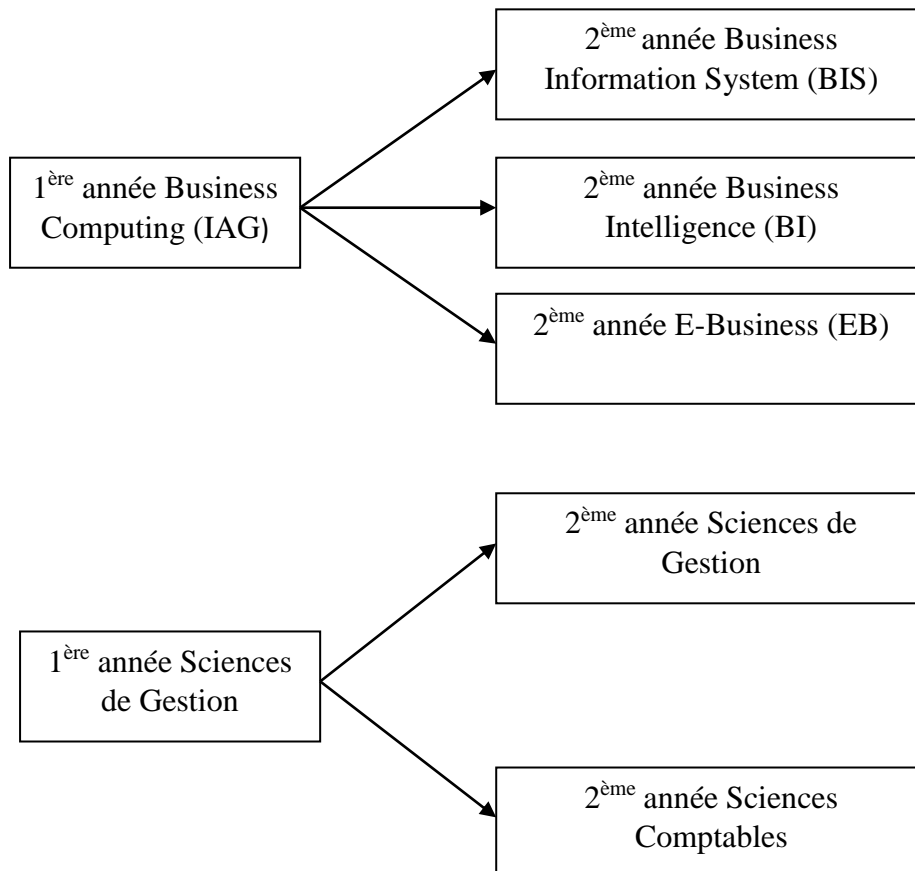
1^{ère} année Sciences de Gestion

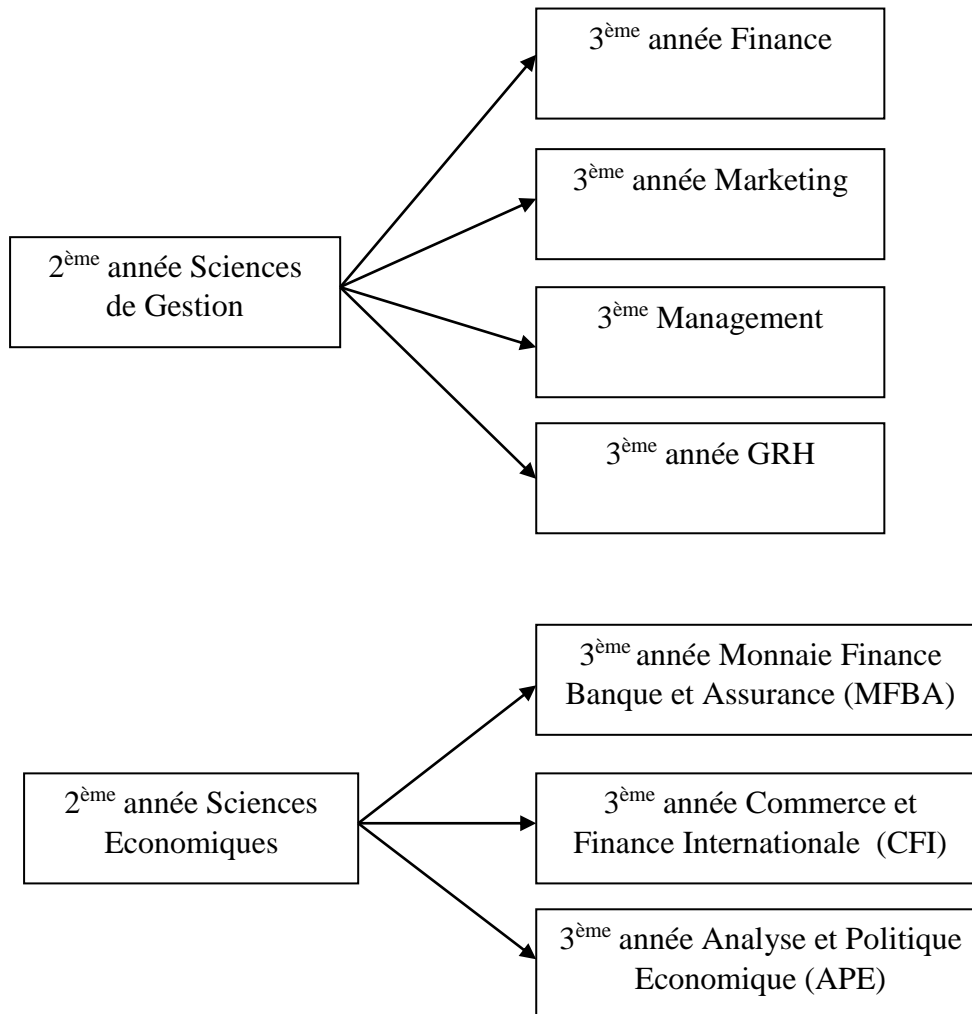
2^{ème} année Sciences de Gestion

2^{ème} année Sciences Economiques

Objet : Orientation pour l'année universitaire 2023/2024

Les étudiants **admis** au titre de l'année universitaire 2022/2023 en 1^{ère} année Business Computing (IAG), 1^{ère} année Sciences de Gestion, 2^{ème} année Sciences de Gestion et 2^{ème} année Sciences Economiques, sont concernés par l'orientation des parcours comme l'expliquent les schémas suivants :





Afin de formuler votre choix, les formulaires d'orientation seront mis à votre disposition sur le site de la faculté à partir du **vendredi 25 Août 2023**.

Le dernier délai pour remplir les formulaires est fixé au **jeudi 31 Août 2023**.

NB : - L'étudiant qui ne formule pas de choix sera automatiquement orienté selon les places disponibles dans chaque parcours.

- Aucun changement n'est autorisé une fois le choix est effectué.